

CONSEIL DU 27 JANVIER 2026
10^e arrondissement

Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement


Célia MELON

DÉLIBÉRATION – MA10-2026-01 / 10-2026-01

Objet : Désignation du secrétariat de séance

Le Conseil du 10^e arrondissement,

Vu le code général des collectivités territoriales, Livre V, Titre 1^{er}, Chapitres 1^{er} et 2,
notamment son article L.2121-15 ;

Vu la convocation adressée par Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e
arrondissement, à chaque conseiller.ère le mercredi 21 janvier 2026 ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

DÉLIBÈRE :

Article unique : Mme Enora BRETON, est désignée secrétaire de séance à l'unanimité
des membres présents.

Nombre de Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement


Célia MELON

CONSEIL DU 27 JANVIER 2026
10^e arrondissement

DÉLIBÉRATION – MA10-2026-03 / 10-2026-02

Objet : Adoption de la procédure d'urgence

Le Conseil du 10^e arrondissement,

Les articles L. 2121-12 et L.2511-10 du code général des collectivités prévoient qu'en cas d'urgence, le délai de convocation peut être ramené à un jour franc. Le conseil d'arrondissement, dès l'ouverture de la séance, doit se prononcer sur l'urgence.

Dans la mesure où un ou plusieurs ordres du jour ont été envoyés après le délai de 5 jours francs avant la tenue de la séance ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Vu l'exposé des motifs n° **MA 10-2026-03** en date du mardi 27 janvier 2026 présenté par Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement,

DÉLIBÈRE

Article unique : L'ordre du jour complémentaire est adopté.

Nombre de Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement


Célia MELON

CONSEIL DU 27 JANVIER 2026
10^e arrondissement

DÉLIBÉRATION – MA10-2026-03 / 10-2026-02

Objet : Adoption de la procédure d'urgence

Le Conseil du 10^e arrondissement,

Les articles L. 2121-12 et L.2511-10 du code général des collectivités prévoient qu'en cas d'urgence, le délai de convocation peut être ramené à un jour franc. Le conseil d'arrondissement, dès l'ouverture de la séance, doit se prononcer sur l'urgence.

Dans la mesure où un ou plusieurs ordres du jour ont été envoyés après le délai de 5 jours francs avant la tenue de la séance ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Vu l'exposé des motifs n° **MA 10-2026-03** en date du mardi 27 janvier 2026 présenté par Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement,

DÉLIBÈRE

Article unique : L'ordre du jour complémentaire est adopté.

Nombre de Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 27 JANVIER 2026
10^e arrondissement

Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement



Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2026 DASCO 17 – 10-2026-04

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DASCO 17

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DASCO 17, portant sur la Caisse des écoles (10e) – transfert de l'intégralité du service de la restauration du collège la Grange-aux-Belles à la Caisse des écoles du 10e et ajustement de la subvention 2026 ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Monsieur Eric ALGRAIN, Premier adjoint à la Maire du 10e, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en oeuvre du Plan climat - Énergie

Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DASCO 17.

Nombre de Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 27 JANVIER 2026
10^e arrondissement

DÉLIBÉRATION n°2026 DDCT 5 – 10-2026-05

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DDCT 5

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DDCT 5, portant sur les subventions (17 600 euros) à 8 associations pour le financement de 8 projets sur les Quartiers Politique de la Ville parisiens. (1^{ère} enveloppe, 10^{ème} arrondissement) ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Monsieur Eric ALGRAIN, Premier adjoint à la Maire du 10^e, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en oeuvre du Plan climat - Énergie

Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DDCT 5.

Nombre de Votants : 21

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1 (Madame Scherer)

CONSEIL DU 27 JANVIER 2026
10^e arrondissement

Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement



Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2026 DDCT 15 – 10-2026-06

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DDCT 15

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DDCT 15, portant sur la mise en œuvre du Pacte Parisien des Quartiers Populaires – subventions de fonctionnement (113 970 €) à 25 associations pour le financement de 27 projets dans les quartiers populaires ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Monsieur Eric ALGRAIN, Premier adjoint à la Maire du 10^e, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en œuvre du Plan climat - Énergie

Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DDCT 15.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 27 JANVIER 2026
10^e arrondissement

DÉLIBÉRATION n°2026 DDCT 34 – 10-2026-07

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DDCT 34

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DDCT 34, portant sur les subventions (88 500 euros) au titre de l'engagement citoyen et associatif à onze associations ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Monsieur Raphaël BONNIER, Adjoint à la Maire du 10^e, délégué à la Participation citoyenne, au Débat public, à la Vie associative et au Budget Participatif; Référent du quartier Louis Blanc / Aqueduc

Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DDCT 34.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 27 JANVIER 2026
10^e arrondissement

Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement



Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2026 DSOL 7 – 10-2026-08

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DSOL 7

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DSOL 7, portant sur la signature d'une convention annuelle d'objectifs et de moyens entre la Ville de Paris et les M2A (Maisons des Aînés et des Aidants). Participations au titre de l'année 2026 au titre des CLIC ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Madame Isabelle DUMOULIN, Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à la Jeunesse, aux Seniors et à la Solidarité entre les générations; Référente du quartier Saint-Denis / Paradis

Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DSOL 7.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

DÉLIBÉRATION n°2026 DSOL 11 – 10-2026-09

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DSOL 11

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DSOL 11, portant sur les subventions (138 900 €) accordées à sept associations menant 13 projets d'accompagnement social, de lien social et d'accès à la culture dans le cadre de conventions pluriannuelles d'objectifs ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Madame Sylvie SCHERER, Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée aux Affaires sociales, à la Santé, aux Solidarités, à la Lutte contre les inégalités et contre l'exclusion

Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DSOL 11.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 27 JANVIER 2026
10^e arrondissement

Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement



Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2026 DAC 1 – 10-2026-10

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DAC 1

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DAC 1, portant sur les subventions (537.500 euros), conventions et avenants, avec dix structures relevant du secteur des arts de la rue, de l'espace public et du cirque ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Madame Laurence PATRICE, Adjointe à la Maire de Paris, Conseillère de Paris, déléguée dans le 10^e à la Culture et au Patrimoine

Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DAC 1.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 27 JANVIER 2026
10^e arrondissement

DÉLIBÉRATION n°2026 DAC 184 – 10-2026-11

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DAC 184

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DAC 184, portant sur les subventions de fonctionnement (31.000 euros) à quatre structures parisiennes en faveur de la pratique artistique amateur (5e, 10e, 12e et 18e) ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Madame Laurence PATRICE, Adjointe à la Maire de Paris, Conseillère de Paris, déléguée dans le 10e à la Culture et au Patrimoine

Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DAC 184.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 27 JANVIER 2026
10^e arrondissement

Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement



Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2026 DAE 29 – 10-2026-12

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DAE 29

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DAE 29, portant sur les pieds d'immeubles de programmes de logements sociaux d'Elogie-Siemp : garantie à hauteur de 50 % du service des intérêts et de l'amortissement d'un emprunt de 17.648.485 € ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Monsieur Élie JOUSSELLIN, Adjoint à la Maire du 10^e, délégué au Logement, aux Relations avec les bailleurs, à la lutte contre la spéculation immobilière, à la Mémoire et au Monde combattant – Correspond défense

Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DAE 29.

Nombre de Votants : 21

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1 (Madame Patrice)

CONSEIL DU 27 JANVIER 2026
10^e arrondissement

DÉLIBÉRATION n°2026 DASCO 2 – 10-2026-13

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DASCO 2

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DASCO 2, portant sur les collèges publics parisiens -Dotations complémentaires de fonctionnement (32 010 euros), subventions d'équipement (2 108 100 euros) et subventions pour travaux (363 323 euros). ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Monsieur Eric ALGRAIN, Premier adjoint à la Maire du 10^e, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en oeuvre du Plan climat - Énergie

Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DASCO 2.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 27 JANVIER 2026
10^e arrondissement

Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement



Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2026 DASCO 18 – 10-2026-14

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DASCO 18

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DASCO 18, portant sur la convention de co-maîtrise d'ouvrage et de participation financière entre la Ville de Paris et ELOGIE-SIEMP: modernisation menuiseries extérieures ensemble 10-18 rue de l'Hôpital Saint-Louis (10e) ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Monsieur Élie JOUSSELLIN, Adjoint à la Maire du 10e, délégué au Logement, aux Relations avec les bailleurs, à la lutte contre la spéculation immobilière, à la Mémoire et au Monde combattant – Correspond défense

Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DASCO 18.

Nombre de Votants : 21

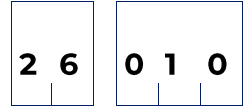
Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1 (Madame Patrice)

CONSEIL DU 27 JANVIER 2026
10^e arrondissement



Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement



Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2026 DDCT 3 – 10-2026-15

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DDCT 3

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DDCT 3, portant sur le soutien et la sécurisation de 83 associations pour le financement en Conventions Pluriannuelles d'Objectifs (CPO) dans les quartiers politique de la ville parisiens (1 200 965 euros)
;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Monsieur Eric ALGRAIN, Premier adjoint à la Maire du 10^e, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en oeuvre du Plan climat - Énergie

Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DDCT 3.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 27 JANVIER 2026
10^e arrondissement

Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement



Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2026 DDCT 4 – 10-2026-16

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DDCT 4

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DDCT 4, portant sur les soutien à la rénovation des locaux des associations des quartiers populaires et améliorer l'accueil des publics (subventions d'investissement de 41 109 euros pour 3 projets associatifs) ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Monsieur Eric ALGRAIN, Premier adjoint à la Maire du 10^e, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en oeuvre du Plan climat - Énergie

Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DDCT 4.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 27 JANVIER 2026
10^e arrondissement

DÉLIBÉRATION n°2026 DDCT 16 – 10-2026-17

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DDCT 16

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DDCT 16, portant sur les subventions (196.503 euros) à 2 associations avec la signature de deux avenants pour le projet EIF-FEL 4 au titre de l'intégration. ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Monsieur Eric ALGRAIN, Premier adjoint à la Maire du 10^e, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en oeuvre du Plan climat - Énergie

Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DDCT 16.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 27 JANVIER 2026
10^e arrondissement

Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement



Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2026 DDCT 20 – 10-2026-18

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DDCT 20

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DDCT 20, portant sur la convention de partenariat entre la Ville de Paris et L'Établissement Culturel dénommé Paris Musée – Musée d'art moderne de la Ville de Paris ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Monsieur Eric ALGRAIN, Premier adjoint à la Maire du 10^e, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en oeuvre du Plan climat - Énergie

Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DDCT 20.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 27 JANVIER 2026
10^e arrondissement

DÉLIBÉRATION n°2026 DFPE 110 – 10-2026-19

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DFPE 110

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DFPE 110, portant sur le protocole transactionnel (6 790 €) entre la Ville de Paris et LA MAIF relatif à l'indemnisation d'un dégât des eaux – 6 rue Léon Schwartzberg (10^{ème}) ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Madame Awa DIABY, Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à la Petite Enfance, à la Protection de l'Enfance et aux Familles

Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DFPE 110.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 27 JANVIER 2026
10^e arrondissement

Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement



Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2026 DLH 10 – 10-2026-20

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DLH 10

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DLH 10, portant sur la réitération et modification de garanties d'emprunts finançant divers programmes de création et de rénovation de logements sociaux et intermédiaires réalisés par Immobilière 3F ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Monsieur Élie JOUSSELLIN, Adjoint à la Maire du 10^e, délégué au Logement, aux Relations avec les bailleurs, à la lutte contre la spéculation immobilière, à la Mémoire et au Monde combattant – Correspond défense

Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DLH 10.

Nombre de Votants : 21

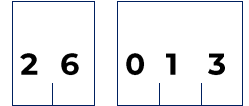
Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 27 JANVIER 2026
10^e arrondissement



Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement


Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2026 DLH 12 – 10-2026-21

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DLH 12

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DLH 12, portant sur les modifications de garanties d'emprunts finançant divers programmes de création de logements sociaux réalisés par Elogie-Siemp ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Monsieur Élie JOUSSELLIN, Adjoint à la Maire du 10^e, délégué au Logement, aux Relations avec les bailleurs, à la lutte contre la spéculation immobilière, à la Mémoire et au Monde combattant – Correspond défense

Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DLH 12.

Nombre de Votants : 21

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1 (Madame Patrice)

CONSEIL DU 27 JANVIER 2026
10^e arrondissement

Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement



Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2026 DSIN 1 – 10-2026-22

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DSIN 1

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DSIN 1, portant sur la convention de mise à disposition de compétences et de services entre la Ville de Paris (DSIN et DASCO) et les Caisses des écoles - approbation signature ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Monsieur Eric ALGRAIN, Premier adjoint à la Maire du 10^e, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en oeuvre du Plan climat - Énergie

Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DSIN 1.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

DÉLIBÉRATION n°2026 DSOL 5 – 10-2026-23

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DSOL 5

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DSOL 5, portant sur les subventions (20 000 €) à six associations pour leurs actions facilitant l'accès aux droits et participant au renforcement des actions de culture et de loisirs à destination des seniors parisiens
;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Madame Isabelle DUMOULIN, Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à la Jeunesse, aux Seniors et à la Solidarité entre les générations; Référente du quartier Saint-Denis / Paradis

Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DSOL 5.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CONSEIL DU 27 JANVIER 2026
10^e arrondissement

Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement



Célia MELON

DÉLIBÉRATION n°2026 DSP 13 – 10-2026-24

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DSP 13

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DSP 13, portant sur les subventions (240.000 euros) et conventions avec 2 organismes pour le développement de structures de santé dans le cadre du dispositif Paris Med' (10e , 13e) ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Madame Sylvie SCHERER, Adjointe à la Maire du 10e, déléguée aux Affaires sociales, à la Santé, aux Solidarités, à la Lutte contre les inégalités et contre l'exclusion

Donne un avis favorable à favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n°2026 DSP 13.

Nombre de Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0